

<https://helene.lipietz.net/spip.php?article95>



Aider ceux qui font survivre les banlieues

- Archives - Les campagnes électorales - Législatives 2007 : la campagne - Elus Régionaux -



Date de mise en ligne : vendredi 18 mai 2007

Copyright © H el ene Lipietz - Tous droits r eserv es

Le Conseil régional d'Ile de France subventionne dans le cadre de la Politique de la ville de nombreuses associations. Traditionnellement ces associations étaient d'abord financées par le budget politique de la Ville état. Depuis 2 ans, elles étaient asphyxiées par le gel des subventions mises en avant par tous les médias. Le Conseil régional n'a pas les moyens de se substitué à l'État. Il a donc fallu resserrer les critères d'attributions, notamment à travers une vérification plus scrupuleuse des associations.

La délibérations fixant les nouveaux critères d'éligibilité est venue au vote le jour du couvre feu (délibération 05-48 du 9 novembre 2005). D'où le caractère très polémique de mon intervention.

(il convient de préciser que je suis intervenue en criant les premiers mots de celle-ci, avec des réactions à droite qui ont prouvé leur méconnaissance de la poésie, à moins, comme s'est écrié mon collègue Yves Frémion, que la droite se soit sentie visée !)

intervention

Bandit, voyou, voleur, chenapan,
Bandit, voyou, voleur,chenapan,
C'est la meute des honnêtes gens qui fait la chasse à l'enfant

Ce poème de Prévert date de 1934, à l'époque il y avait encore des maisons de redressement pour la cailleras, la racaille.

Mais ces bagnes ont été fermés après guerre parce que l'économie repartant, a permis d'absorber ces jeunes dans le maelstrom de la reconstruction et des trente glorieuses.

Depuis trente ans, le chômage a miné les banlieues, la solidarité ouvrière a fait place au licenciement collectif, et les enfants d'émigrés sont devenus des petits enfants d'immigrés, sans jamais être admis comme citoyens de plein exercice.

Aujourd'hui, on propose de rétablir le couvre-feu pour éteindre un feu qui couvait depuis 15 ans.

Mais il ne fallait pas l'alimenter par l'ignorance des réalités de terrain, l'ignorance de la déshérence, ignorance qui engendre le mépris, mépris qui s'exprime par les mots.

Trente ans d'échec,de droite comme de gauche, trente ans de maldonne et nous, Conseiller régionaux, face à une violence des jeunes qui répond à la violence de leur abandon, que proposons nous ?

Peu de chose en vérité et pourtant tellement : la confiance, l'humanisme et le réalisme (triptyque que je préfère au titre quelque peu matamore de ce rapport « sécurité, justice, prévention » et qui ne correspond pas à nos

propositions.)

Nous proposons de remettre du lien social citoyen en lieu et place de l'argent des trafics et surtout hors de tout contexte religieux. Bref de l'argent propre et laïc !

Quand on parle d'argent public, le problème est « comment vérifier que l'argent aille bien aux associations qui font du travail sur le terrain et non aux associations amies des uns et des autres »

et ce dans un contexte de désengagement financiers de l'État, par le gel de 310 millions de crédit sur budget 2005, reconnu à mi-voix même par ceux qui sont proches du gouvernement actuel ?

Cette convention met l'accent sur le contrôle comptable des associations et GIP pouvant prétendre aux aides régionales, nous ne pouvons que nous en féliciter même si un tel contrôle n'est pas la preuve de l'emploi à bon escient de l'argent et je pense notamment aux réserves de trésorerie pharamineuses de certaines fondations.

La nature des actions subventionnées ne peut qu'avoir l'accord des Verts car il s'agit d'actions réalistes, concrètes hélas limitées tant que l'économie et l'emploi ne seront pas au rendez-vous.

- Prévenir la délinquance, la récidive, moins de 3% des crimes et délits, est plus efficace que la juguler : un feu qui n'est pas allumé est toujours mieux qu'un incendie de voiture éteint.

- Etre au côté des victimes, ignorées par notre procédure pénale jusqu'en 98 ! Est certainement le meilleur moyen d'éviter le sentiment d'injustice et la vengeance privée

- l'aide à la parentalité, quand les enfants sont les seuls à avoir un emploi du temps est malheureusement nécessaire, car notre société doit inventer de nouveaux rapports où le travail des parents n'est plus la réalité structurante de la vie familiale.

Mais surtout rendre l'accès au droit plus facile est primordial. C'est un des droits naturels et imprescriptibles de l'homme, qui figurait dans nombre de cahiers de doléance, dès 1789.

Il faut que le droit, règle du jeu social, soit accessible simplement à tous, victimes ou responsables, français ou étrangers parce que sans la connaissance du droit et son exercice, le sentiment d'injustice et de frustration sociale s'exacerbe.

Parce que ce dispositif cadre n'est pas un dispositif sécuritaire mais un dispositif de prévention de l'injustice, au coup par coup, sans d'autre volonté que d'aider ceux qui travaillent sur le terrain et auxquels nous rendons hommage, les verts approuveront ce dispositif.

Hélène Lipietz - Intervention du 22 novembre 2005